

<http://philosophie.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article180>



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Philosophie
Académie de Normandie

Comment élabore-t-on des opinions morales ?

- Publications et formation - Articles divers -

Date de mise en ligne : mardi 25 novembre 2014

Copyright © PhilosophieEspace pédagogique académique - Tous droits

réservés

Des experts en éthique à l'IRCM ouvrent la boîte noire des intuitions morales.

MONTRÉAL, le 24 nov. 2014 /CNW Telbec/ - Dans un article publié dans le numéro courant du *American Journal of Bioethics* (AJOB) Neuroscience, des experts en neuroéthique de l'IRCM ouvrent la boîte noire des intuitions morales en suggérant une nouvelle approche qui expliquerait la façon dont nous élaborons des opinions morales. Le « modèle ADC » proposé pourrait permettre de mieux comprendre les types de procédés simples et intuitifs impliqués dans une variété nombreuse d'évaluations morales.

« Notre modèle ADC identifie les types d'intuitions que nous utilisons régulièrement pour nous faire des opinions morales. Lorsque nous devons prendre une telle décision, nous utilisons trois critères accessibles pour déterminer ce qui doit être considéré comme bien ou mal : nous évaluons l'agent (A) en se concentrant sur les vertus et les vices de la personne ; l'acte lui-même (deed, D) en déterminant quelles actions sont bonnes et quelles sont mauvaises ; et les conséquences (C) en estimant les bons ou les mauvais résultats » a dit Veljko Dubljevic, Ph. D., premier auteur de l'article et stagiaire postdoctoral à l'unité de recherche en neuroéthique à l'IRCM.

« Jusqu'à maintenant, il n'existait aucune explication théorique pour bien comprendre l'ensemble des études menées sur le jugement moral et la prise de décision. Nous avons examiné des expériences datant des 15 dernières années sur les différentes régions du cerveau activées lors du jugement moral, tout en s'appuyant sur des études en neuroimagerie et sur la recherche en neurosciences cognitives, afin d'identifier comment l'éthique normative (l'étude de la moralité de nos actions) pourrait informer la recherche empirique de façon constructive » a mentionné Eric Racine, Ph. D., directeur de l'unité de recherche en neuroéthique à l'IRCM.

Dans l'article, les experts utilisent comme exemple un cas qui a généré beaucoup de controverse publique en Europe et qui a été inclus dans des publications importantes sur les droits de la personne. En octobre 2002, un homme soupçonné d'avoir enlevé un garçon de 11 ans a été mis en garde à vue par des policiers à Francfort en Allemagne. Bien que l'homme ait été arrêté alors qu'il tentait de prendre la rançon, il maintenait son innocence et niait savoir où se trouvait l'enfant. Inquiet pour la vie de l'enfant, le policier responsable a finalement décidé de menacer de torturer le suspect si ce dernier ne révélait pas où il avait caché l'enfant. La menace a fonctionné - toutefois, l'enfant était déjà mort.

« Dans ce cas, l'agent (A) est considéré de façon positive à titre de policier dévoué et sincèrement vertueux. L'acte (D), soit la menace de torture, est considérée comme étant négative car c'est une action véritablement mauvaise. Cependant, les conséquences (C) demeurent incertaines puisque le résultat n'est pas extrêmement bon ni mauvais ; le suspect était effectivement coupable, mais l'enfant était déjà décédé. La modification d'un des éléments (A, D, C) peut entraîner un jugement intuitif différent et, justement, la controverse dans ce cas tournait autour de l'incertitude de la culpabilité du suspect et la chance de sauver la vie d'un enfant au moment où la décision a été prise » a expliqué le Dr Dubljevic.

« L'analyse des intuitions par le modèle ADC pourrait éclaircir un large éventail de données en psychologie morale empirique et pourrait informer les futures études sur le jugement moral. Ce modèle pourrait également être très utile dans l'éthique normative appliquée pour des évaluations de cas et des discussions au sujet de questions d'intuition morale qui atteignent une impasse, lesquelles suscitent de fortes intuitions opposées et pour lesquelles il est difficile d'arriver à un consensus comme les stimulants cognitifs (certains croient que leur utilisation est moralement admissible et d'autres qu'elle est moralement inacceptable) ou l'avortement (considéré comme un assassinat par certains et comme un droit fondamental des femmes par d'autres) » a conclu le Dr Racine.

À propos de l'étude

Ce projet de recherche a été subventionné par une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines, ainsi qu'une prestigieuse Bourse postdoctorale Banting octroyée au Dr Dubljevic. Pour plus d'information, veuillez

[consulter l'article complet publié en ligne](#) par AJOB Neuroscience .

À propos de Veljko Dubljevic

Veljko Dubljevic est un stagiaire postdoctoral dans l'unité de recherche en neuroéthique à l'IRCM. Il a obtenu un doctorat en sciences politiques de l'Université de Belgrade et, après ses études en philosophie et en neurosciences à l'Université de Tübingen, il a obtenu un doctorat en neurophilosophie de l'Université de Stuttgart. Les recherches du Dr Dubljevic se concentrent principalement sur l'éthique des neurosciences et de la technologie et les neurosciences de l'éthique. Ses intérêts de recherche comprennent aussi la bioéthique, la théorie politique, la théorie morale, l'éthique des affaires et la philosophie du droit. Il a publié plus de 30 articles sur la philosophie morale, légale et politique et sur la neuroéthique. Il s'engage aussi dans les activités de l'International Neuroethics Society (INS) et est membre du comité de communication de l'INS.

À propos d'Eric Racine

Eric Racine est professeur agrégé de recherche IRCM et directeur de l'unité de recherche en neuroéthique. Il a obtenu son doctorat en sciences humaines appliquées (option bioéthique) de l'Université de Montréal. Le Dr Racine est professeur-chercheur agrégé au Département de médecine (accréditation en médecine sociale et préventive et en bioéthique) de l'Université de Montréal. Il est aussi professeur associé au Département de médecine (Division de la médecine expérimentale) et au Département de neurologie et de neurochirurgie de l'Université McGill. Le Dr Racine est membre affilié de l'unité d'éthique biomédicale de l'Université McGill. Il est chercheur-boursier du Fonds de recherche du Québec - Santé. Le Dr Racine poursuit des travaux de recherche visant à améliorer, sur le plan de l'éthique, la qualité des soins de santé, la pratique de recherche et la communication publique dans le domaine des neurosciences cliniques et fondamentales. Pour plus d'information, visitez le www.ircm.qc.ca/racine.

À propos de l'IRCM

L'IRCM (www.ircm.qc.ca) est un institut de recherche biomédicale de grande réputation situé en plein coeur du milieu universitaire montréalais. Fondé en 1967, il regroupe aujourd'hui 35 équipes de recherche et quatre cliniques spécialisées en cholestérol, hypertension, fibrose kystique et diabète et obésité. L'IRCM est affilié à l'Université de Montréal. Il entretient aussi des relations étroites avec l'Université McGill. Sa clinique est affiliée au CHUM. L'IRCM reçoit l'appui du ministère de l'Économie, de l'Innovation et des Exportations du Québec.

SOURCE Institut de recherches cliniques de Montréal (IRCM)